



ÉCOLE PAUL-BRUCHÉSI

1310 boul. Saint-Joseph Est
Montréal, Québec
H2J 1M2

Téléphone : (514) 596-5845
Télécopie : (514) 596-5847
Site web: <http://www.csdm.qc.ca/bruchesi>

Procès-verbal du Conseil d'Établissement Lundi 16 janvier 2012

Liste des présences : Parents : Anny Régis, Nancy Fink, Lucie Lapointe, Charles St-Jean
 Direction : Danielle Charland
 Professeurs : Pascal Héon, Sophie Daigle
 Service de garde : Érick Laperrière

Liste des absences : Parents : Kalina Rykowska

0 - **Ouverture de l'assemblée** : 18H15

1 - **Vérification du quorum.** Le quorum est atteint.

2 - **Lecture et adoption de l'ordre du jour.** L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Charles St-Jean. Appuyée par Nancy Fink. Adoptée à l'unanimité.

3 - **Lecture, adoption et suivi du procès-verbal du 5 décembre 2011.** La lecture et l'adoption du procès-verbal, sont proposées par Charles St-Jean. Appuyée par Nancy Fink. Adoptée à l'unanimité.

Suivi du 5 décembre 2011.

3.1 – **Débarcadère.** Suite aux appels téléphoniques faits, la demande porte maintenant le numéro de plainte 11-291918. Charles St-Jean et Anny Régis se proposent afin d'effectuer un suivi.

3.2 – **Programme « J'ai un rêve, j'épargne mes sous. »** Une invitation a été lancée afin que le programme soit présenté à nouveau au CÉ, en septembre prochain.

3.3 – **Soirée et nuit de Noël.** L'activité a été grandement appréciée, particulièrement par les élèves qui ont passé la nuit à l'école. Le spectacle amateur a été très réussi.

3.4 – **Cartes de Noël.** Sarah Girouard, présidente de l'OPP, a consacré beaucoup de temps et d'efforts à la réussite de la vente des cartes de Noël. Sa grande générosité a été bien appréciée. Il serait souhaitable, pour l'an prochain, si l'activité est répétée, que les cartes soient disponibles au début décembre.

4 – **Mot de la direction.**

4.1 – **Activités éducatives.** Une demande est faite afin d'augmenter le montant demandé aux parents, en début d'année, concernant les activités éducatives. Suite au vote des parents membres du CÉ, le montant pour ces activités sera fixé à 30\$ pour l'année 2012-2013 et pourra être réévalué pour l'année suivante.

4.2 – **Inscriptions.** Les inscriptions des nouveaux élèves, pour l'année scolaire 2012-2013, se dérouleront du 23 janvier au 3 février. Les critères d'admission ont été modifiés par la CSDM : en cas de surpopulation pour les élèves du quartier, la proximité sera priorisée, sauf en cas de fratrie. Concernant le libre-choix : il y aura dorénavant un tirage au sort, exécuté par la direction et 2 membres du CÉ. Les informations détaillées se retrouvent sur le site de la CSDM.

4.3 – **Rougeole.** Une campagne de vaccination aura lieu à la fin du mois de février. Les parents devront vérifier si leur enfant a reçu les deux doses de vaccin et fournir une preuve à cet effet. Un élève infecté par la rougeole devra demeurer 14 jours à la maison.

5 – **Portes ouvertes – 17 janvier 2012.** Le dépliant concernant le projet éducatif est prêt et sera distribué aux nouveaux parents.

6 – **Service de garde.**

6.1 – **Activités pédagogiques.** Les nouvelles activités ont été présentées : *scrapbooking*, échecs, poterie et bandes dessinées. Les échecs et la poterie sont ouverts aux élèves de maternelle.

6.2 – **Éducateurs.** Plusieurs éducateurs sont absents et il est difficile d'effectuer des remplacements, par manque de personnel au niveau de la CSDM.

6.4 – **Reçus d'impôts.** Les feuillets d'impôts seront postés à la mi-février.

6.5 – **Changement d'horaire.** Érick Laperrière débutera un horaire de 4 jours/semaine. Il sera absent les jeudis.

6.6 – **Traiteur.** Le nombre de repas servi se situe aux alentours de 30, comparativement à 50-60 l'an dernier. Il serait intéressant de faire un sondage auprès des parents afin d'essayer de comprendre cette baisse et d'évaluer les besoins pour l'an prochain.

Monsieur Pascal va vérifier la possibilité que les élèves de sa classe participent la création du sondage.

6.7 – **Période de gymnase.** Certaines périodes de gymnase ont été modifiées. Un rappel pour tous les groupes sera fait sur le site internet.

7 – Objectifs du CÉ 2011-2012.

7.1 - **Service de garde : Revoir la plateforme éducative du Service de garde.**

Érick Laperrière rencontra la conseillère pédagogique prochainement, ainsi que l'ensemble des éducateurs. Le projet sera soumis pour l'an prochain. Une attention particulière sera apportée à la période de devoirs, que le Service de garde doit obligatoirement offrir.

7.2 – **Nutrition :**

1 - Assurer un suivi auprès du Mini-Traiteur. Voir 6.6

2 – Clarifier la politique alimentaire, tout en l'inscrivant à l'agenda. Lucie Lapointe suggère une politique plus large que contraignante, faisant place au bon sens. La proposition présentée sera retravaillée.

7.3 – **Cour d'école :**

1 - Revoir les besoins face à l'aménagement des buts de soccer. Le soccer se déroule bien. Des murs ou panneaux à l'arrière des buts ne semblent pas nécessaires. Par contre, la clôture du côté de la rue De Lanaudière devrait être rehaussée. L'école ne dispose pas du budget nécessaire pour l'instant.

2 - Préserver la butte. L'affiche pour la butte est remise au printemps. Une affiche artistique serait appropriée.

7.4 – Annexe : S'assurer que les travaux nécessaires seront effectués et assurer un suivi. Les travaux doivent être effectués cet été. Les coûts de la mise aux normes seront élevés. Il n'est pas certain qu'un budget sera disponible pour l'aménagement des locaux.

7.5 – Qualité de vie : Réduire le bruit dans les classes, notamment par l'installation de caoutchouc sous les pattes de chaises. Concernant la qualité de vie : des bacs seront achetés afin que les élèves puissent y déposer leur sac d'école, considérant le manque d'espace dans les casiers. Concernant les chaises : les enseignants seront consultés. Des démarches seront aussi effectuées afin d'obtenir des balles de tennis usagées.

8 - **Rapport du délégué au comité de parents du Réseau Sud.** Remis.

9 - **OPP.** Le sapin a été retiré de la cour en soirée. Ce fut agréable qu'il fut illuminé pendant les vacances de Noël.

10 - **Fondation.** Les procédures de changement de signatures se poursuivent.

11 – **Correspondance.**

11.1 – **CSDM.** La CSDM a fait parvenir le « Bulletin d'information aux parents membres des conseils d'établissement ». Il survole les sujets suivants : la situation financière des établissements, l'alarme-incendie, les sommes dont peuvent bénéficier les conseils d'établissement et le recouvrement des frais facturés aux parents pour le service de garde.

11.2 – **Lettre anonyme.** Le président du CÉ a reçu, en copie conforme, une lettre adressée à l'Ombudsman de la CSDM, de la part d'une mère inquiète. Tout en prenant acte de la démarche de cette personne et constatant l'ampleur du désarroi de cette dernière, le CÉ refuse de se pencher sur le fond de cette lettre puisqu'elle est anonyme. Le CÉ réitère que ses rencontres sont ouvertes à tous les parents de l'école afin de permettre une discussion sur les sujets ou problématiques touchant l'École ou le Service de garde. Les parents peuvent assister aux rencontres ou soumettre, par le biais du secrétariat, un point à l'ordre du jour afin que les membres du CÉ en discute lors de leur prochaine réunion.

12 – **Points divers.**

12.1 – **Caddra.** Lucie Lapointe présente un outil de suivi pour les enfants atteints d'un trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité. (Voir www.caddra.ca)

12.2 – **Calendrier.** La prochaine rencontre du CÉ aura lieu le 20 janvier, à 18h00.

13 - **Levée de l'assemblée :** 21H00